

# Conditions générales de vente

## COMPTABILITE EN LIGNE

Toute inscription aux logiciels de comptabilité en ligne et de facturation proposées par CAP COMPTA

vaut connaissance et acceptation des Conditions Générales de participation ci-dessous :

### 1. PRÉSENTATION

CAP COMPTA est une société commerciale dont le siège social est établi au allée des vanilles, 97120 Saint-Claude, (France).

CAP COMPTA développe, propose et loue des logiciels de gestion, propose des services de paie, de déclarations sociales et de déclarations fiscales. CAP COMPTA étant ci-après dénommée « l'Offre de services »).

### 2. OBJET DU CONTRAT

- Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») régissent l'accès et l'usage par les Clients de la Société CAP COMPTA de sa plate-forme pour l'exécution des prestations de location de logiciels ou de prestations de paie et de déclarations sociales énumérées à l'article « OBJET » des CGV, de façon non exhaustive.
- Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de CAP COMPTA, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que CAP COMPTA ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.
- Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.
- Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de CAP COMPTA, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.
- Les présentes conditions régissent l'accès et l'usage par les Clients de la Société CAP COMPTA de sa plate-forme pour l'exécution des prestations de location de logiciels ou de prestations de paie et de déclarations sociales énumérées à l'article « OBJET » des CGV, de façon non exhaustive.
- L'adhésion aux Conditions Particulières emporte adhésion aux CGV.

### **3. COMPTABILITE EN LIGNE**

#### **3.1 – Descriptif**

La comptabilité en ligne consiste en la location de logiciels de facturation et de comptabilité dans un espace électronique sécurisé. Dans le cadre de la comptabilité en ligne, CAP COMPTA consent au Client :

- L'ouverture d'un accès au service de la plateforme de CAP COMPTA, au profit de l'utilisateur final (le client), défini comme toute personne physique ou morale titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) module(s) pendant une période illimitée à compter de l'accusé de réception de l'e-mail de confirmation d'accès adressé par CAP COMPTA (identifiant + mot de passe) ;

#### **3.2- Test préalable et prérequis techniques**

Le Client devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la plate-forme employée par la Société CAP COMPTA. Il ne pourra pas se prévaloir, postérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès aux modules.

#### **3.3. Accès aux modules**

La personne physique ou morale inscrite aux logiciels de comptabilité accède au module via un accès distant sur la plate-forme (dénommé « Le Client »). Après réception du contrat de vente signé par le Client, la Société CAP COMPTA transmet au bénéficiaire les identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe) permettant l'accès à la plate-forme de comptabilité .

#### **3.4 Durée de l'accès au(x) module(s)**

Sauf dispositions particulières expressément acceptées par CAP COMPTA, les droits d'utilisation du ou des module(s) accessible(s) sur la plateforme de CAP COMPTA sont concédés pour :

- Une durée limitée à compter de l'ouverture des clés d'accès au service de la plateforme de CAP COMPTA en fonction du paiement reçu.

#### **3.5 Périmètre des Utilisateurs**

Sauf conditions particulières expressément acceptées par CAP COMPTA visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des module(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de commande.

#### **3.6 Droit d'usage personnel**

Les identifiants livrés par voie électronique au bénéficiaire sont personnels et confidentiels et ne peuvent en aucun cas être cédés et/ou partagés avec une autre personne salariée ou non du Client ou revendus, sauf à notifier expressément, avant la première connexion, le changement de bénéficiaire dans les conditions prévues à l'article « ANNULATION CHANGEMENT REPORT » des CGV. En cas de perte de ses identifiants par le bénéficiaire, le Client s'engage à informer la Société CAP COMPTA sans délai. À défaut, le Client répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des identifiants. En cas de cession ou de partage constatés des identifiants, la Société se réserve le droit de suspendre l'accès à la plate-forme, sans indemnité ni préavis. Le Client informera sans délai CAP COMPTA de la perte ou du vol des

clés d'accès. En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, CAP COMPTA se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

### **3.7 Caractéristiques du ou des module(s) de comptabilité en ligne**

Sauf conditions particulières expresses, chaque module de comptabilité est disponible en langue Française. CAP COMPTA se réserve la faculté de modifier le(s) module(s) de comptabilité proposés sur sa plateforme, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client. CAP COMPTA pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la comptabilité à distance effectuée.

### **3.8 Garanties de CAP COMPTA**

Les accès à la facturation et à la comptabilité commandés sont valables pour la durée spécifiée lors de la commande, et sont disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il n'y a pas de limitation concernant la durée de chaque connexion, sauf panne éventuelle ou spécificités techniques du réseau internet. Le Client s'engage à informer la Société CAP COMPTA dans un délai de 24 heures de tout dysfonctionnement technique.

#### **1. *Dysfonctionnement technique.***

La Société s'engage à remédier à tout dysfonctionnement technique dans un délai de 24 heures ouvrées. Passé ce délai, la Société prolongera la durée d'accès au module pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité. Néanmoins, la Société CAP COMPTA ne saurait être tenue pour responsable des difficultés de connexion en cas de rupture de l'accès internet ou de rupture de la connexion notamment due :

- À un cas de force majeure,
- À des coupures de courant,
- À des interruptions liées aux prestataires, hébergeurs et fournisseurs d'accès du Client.

#### **2. *Maintenance.***

La Société CAP COMPTA se réserve la possibilité d'effectuer toute opération de maintenance sur son serveur et s'efforcera :

- De prévenir le Client au moins 24 heures à l'avance,
- De limiter le temps d'interruption du service au strict minimum,
- De proroger l'accès au module pour une durée correspondant à celle de l'interruption de service.

Le Client s'engage à ne pas réclamer d'indemnité à ce titre et déclare par ailleurs accepter tant les caractéristiques que les limites du service fourni par la Société CAP COMPTA.

### **3.9 Non-conformité et anomalies**

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client. Par « anomalie » on entend tout incident, blocage, dégradation des performances, panne, non-respect des fonctionnalités définies dans la documentation mise à la disposition du Client et des utilisateurs sur le site internet empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s). La Société CAP COMPTA ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) par rapport à la documentation précitée doit être formulée par écrit dans les 8 jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartient au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seule la Société CAP COMPTA peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

Toutefois, la garantie n'est pas applicable si l'anomalie trouve son origine dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- Les prérequis techniques ont été modifiés sans l'accord préalable de la Société CAP COMPTA,
- Les anomalies constatées relèvent de programmes non fournis par la Société CAP COMPTA,
- Les anomalies sont liées à de mauvaises manipulations ou à des manipulations non-conformes à la documentation disponible sur le site internet.

### **3.10 Assistance téléphonique**

CAP COMPTA met à la disposition de l'interlocuteur contractuellement désigné par le Client, une assistance téléphonique joignable de 9 heures à 18 heures aux jours ouvrés. L'assistance téléphonique est destinée à identifier le dysfonctionnement et, en fonction de la difficulté rencontrée, soit à apporter une réponse immédiate, soit à préciser le délai dans lequel la réponse sera donnée. Si le défaut incombe à CAP COMPTA et sous réserve du respect par le Client des conditions visées ci-dessus, cette dernière s'engage à tout mettre en oeuvre pour le résoudre ou apporter une solution de contournement acceptable dans les meilleurs délais. Aucune maintenance sur site n'est prévue.

## **4.DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES CAP COMPTA**

### **4.1- Modalités de passation des Commandes**

La proposition et les prix indiqués par CAP COMPTA sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par CAP COMPTA d'un devis signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande.

La signature du devis et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par CAP COMPTA à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

### **4.2. Facturation – Règlement**

#### **4.2.1 Prix**

Tous les prix sont exprimés en euros et toutes taxes comprises. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

#### **4.2.2 Paiement**

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;
- Le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), carte bancaire, paypal, chèque, virement bancaire ou postal ;
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

En cas de retard de paiement, CAP COMPTA pourra suspendre toutes les commandes en cours et désactiver l'accès au(x) module(s) comptabilité et de facturation, sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

Cap Compta ne réalise pas de promotions en fonction de la période de l'année.

Cap Compta peut faire des remises sur la quantité de prestations achetées.

#### **4.3. Limitations de responsabilité de CAP COMPTA**

La responsabilité de CAP COMPTA ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) comptables par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à CAP COMPTA. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de CAP COMPTA est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client.

La responsabilité de CAP COMPTA est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de CAP COMPTA ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

#### **4.4. Force majeure**

CAP COMPTA ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive :

- La maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur,
- Les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type,
- Ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de CAP COMPTA.

#### **4.5. Propriété intellectuelle**

CAP COMPTA est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des logiciels qu'elle propose à ses Clients. À cet effet, l'ensemble des contenus, outils et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par CAP COMPTA, demeurent la propriété exclusive de CAP COMPTA. À ce titre ils ne

peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de CAP COMPTA.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des logiciels de comptabilité et de facturation, ainsi que des bases de données figurant le cas échéant sur la plateforme de CAP COMPTA, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules de comptabilité et de facturation font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée à une année à compter de l'ouverture des clés d'accès. En tout état de cause, CAP COMPTA demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

#### **4.6. Confidentialité**

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par CAP COMPTA au Client. CAP COMPTA s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

#### **4.7. Communication**

Le Client accepte d'être cité par CAP COMPTA comme client de ses offres de services, aux frais de CAP COMPTA. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 7.5, CAP COMPTA peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

#### **4.8. Protection des données à caractère personnel**

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque Utilisateur que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par CAP COMPTA pour permettre l'utilisation du logiciel ;
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à CAP COMPTA. Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'Utilisateur et auxquelles il aura eu accès. CAP COMPTA conservera, pour sa part, les données liées à la comptabilité client pendant la durée légale obligatoire.

#### **4.9. Droit applicable – Attribution de compétence**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET CAP COMPTA À L'OCCASION DE L'EXÉCUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHÉ UNE SOLUTION À L'AMIABLE ET, À DÉFAUT, LE RÈGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE BASSE-TERRE.

#### **4.9. Droit de rétractation**

Le client dispose de 14 jours pour demander l'annulation de l'ouverture de son forfait en ligne, il devra faire parvenir un courrier recommandé à : Cap Compta , Allée des vanilles, 97120 Saint-Claude.